

Discours

Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé lors des rendez-vous du Design #2, mardi 15 octobre 2013



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Monsieur le ministre du Redressement productif, cher Arnaud Montebourg,
Monsieur le rapporteur, cher Alain Cadix,
Monsieur le président du palais de Tokyo qui nous accueille aujourd'hui, merci à vous cher Jean de Loisy,
Madame la Maire adjointe, chère Lyne Cohen-Solal,
Chers amis,

« *Le cinéma nous offre le reflet, non plus seulement du monde, mais de l'esprit humain* ». Cette réflexion d'Edgar Morin doit nous conforter dans nos engagements : le cinéma ne peut pas être le reflet des blocages de notre société. Pour que le cinéma soit véritablement à l'image de l'esprit humain, la place qu'y occupent les femmes dans la création doit être au cœur de nos préoccupations.

Le design touche tous les aspects de la vie on l'a dit. Au service de la société, c'est un vecteur évidemment extrêmement majeur du quotidien de chacun de nos concitoyens, il accompagne leurs usages, leurs modes de vie, leurs manières de faire vivre ensemble l'industrie, l'art, même si j'ai bien entendu les distinctions et la barrière de protection que vous pouvez mettre entre le design et l'art, et je l'entends et je la comprends. En tous cas, cela nous permet évidemment de vivre ensemble pour faire société comme l'on dit.

Et pourtant, Roger Talon l'a souvent regretté, « les designers disait-il passent leur temps à essayer de convaincre les gens qui ne partagent pas leur culture ». Il faut donc houspiller tous les stéréotypes, faire changer les mentalités, et évidemment pour faire comprendre que le design ce n'est pas de la décoration et que c'est encore moins un luxe. Ce n'est pas du superflu, c'est le cœur, c'est au cœur de l'économie. Il faut créer en France une véritable culture du design et c'est pourquoi Arnaud Montebourg et moi-même nous sommes attelés à cette tâche dès notre arrivée aux responsabilités.

Parce que c'est un enjeu économique, je l'ai dit, le redressement productif de notre pays passe par le design, ça a été expliqué je pense ce matin et c'est très nettement dans le rapport, la montée en gamme qui met le design dans l'ensemble des process industriels est évidemment un enrichissement économique incomparable. C'est aussi un enjeu démocratique et social puisque le design permet la construction d'une société plus agréable, plus belle, pourquoi ne pas le dire, mais aussi où la qualité de vie et la qualité des processus dans le travail, dans la vie quotidienne, dans le loisir sont au centre des préoccupations. Pour le dire avec Charlotte Perriand, « l'important, ce n'est pas l'objet mais l'homme. »

Encourager la culture du design en France c'est donc mettre en œuvre une politique ambitieuse, innovante en faveur de l'économie, en faveur du redressement économique de notre pays et en faveur de l'amélioration de la valeur ajoutée que crée le design. Nous partageons avec Arnaud Montebourg cette conviction, c'est donc avec un grand bonheur que nous avons confié à Alain Cadix cette mission et il nous présente aujourd'hui ses conclusions. Je veux le remercier tout particulièrement pour la qualité de son travail, pour la richesse et la précision de ses propositions, je veux aussi remercier l'ensemble du collège des designers qui ont participé à cette réflexion.

Cette ambition, Alain Cadix l'a dit, c'est un projet du gouvernement, c'est un projet avec une forme, une dimension interministérielle, mais c'est aussi un projet qui a une dimension évidente de lien avec les collectivités territoriales. Parce que le design embrasse tous les enjeux de la société, que ce soit évidemment l'économie, la santé, la mobilité, le logement bien sûr, la sécurité, la communication, le développement durable, le numérique et donc la politique que nous mettons en place doit être portée par tous les secteurs de l'action publique.

Pour ma part, je mobilise le ministère de la Culture et la Communication pour mettre en œuvre dans notre département ministériel cette ambition nationale. Je veux contribuer à créer en France une véritable culture du design qui ne soit pas simplement représentée par sa dimension patrimoniale, même si nous avons un très bel exemple de chaises issues du Mobilier national, mais bien qui s'inscrive justement dans la prise en compte de l'apport du design à tous les pans de l'économie. On parle de design textile, de design numérique, graphique, design de service, design industriel.

Je me réjouis de pouvoir aussi vous présenter ce matin les grandes lignes de la politique du ministère de la Culture et de la Communication dans ce domaine.

D'abord, et c'est l'un des points importants du rapport, la culture du design doit se construire dès le plus jeune âge. Alain Cadix a cité l'exemple des pays scandinaves, du Danemark notamment où les enfants dès le plus jeune âge sont sensibilisés à leur environnement et en particulier aux questions de design. Vous savez l'éducation artistique et culturelle est la priorité des priorités pour moi. Je souhaite qu'elle s'applique, qu'elle s'étende au secteur du design en m'appuyant sur les initiatives tout à fait remarquables qui existent d'ores et déjà sur le territoire pour les généraliser. Je pense, bien sûr, au travail qui est porté par Antoine Fénoglio et par Matali Crasset dans les écoles primaires ou secondaires. Il faut inviter, inciter les jeunes à explorer le quotidien par le design, c'est une aventure, c'est une aventure intellectuelle pour eux, c'est une aventure culturelle.

La culture du design passe aussi par la formation et par la recherche. Evidemment c'est une responsabilité aussi qui incombe au ministère de la Culture et de la Communication puisque vous savez que nos quarante-cinq écoles d'art et de design regroupent près de dix mille étudiants et il faut rendre plus lisible et plus visible cette offre de formation en matière de design dans l'ensemble de nos écoles. Constance Guisset l'a évoqué tout à l'heure, la Direction générale de la création artistique (DGCA) a mis en place un groupe de travail pour qu'une réflexion soit menée avec l'ensemble des écoles du ministère de la Culture et de la Communication, mais aussi avec les écoles qui relèvent du champ d'autres Ministères. Parce que c'est bien là encore cette dimension interministérielle dans la formation qui nous permettra de faire avancer cette culture du design. Renforcer l'offre de formation, c'est aussi garantir un enseignement spécifique du design dans nos écoles, favoriser la mobilité des enseignants, la diffusion de leurs travaux de recherche, et à ce titre, j'entends développer les doctorats en design et la recherche en design parce que c'est évidemment comme cela qu'on peut là encore améliorer, favoriser le terreau de l'innovation dans cette matière.

Dans un domaine où évidemment la dimension internationale est essentielle pour la visibilité des professionnels, il faut que nos diplômés soient connus et reconnus en France et qu'ils soient aussi connus à l'étranger. C'est un enjeu majeur, nous devons donc accompagner les écoles, faciliter les coopérations et les passerelles et créer des pôles d'excellence et d'innovation avec une dimension transversale, pluridisciplinaire qui est le cœur de la pédagogie et de la pratique du design. Nous devons aussi développer les relations entre les écoles de design et les entreprises et à ce titre je voudrais prendre l'exemple d'ARTEM à Nancy où j'ai ce week-end, samedi même, posé la première pierre de l'école des beaux-arts, la future nouvelle école des beaux-arts de Nancy. C'est vraiment une expérience tout à fait exemplaire puisque l'école des beaux-arts est située dans le même espace que l'école d'ingénieur, l'école des mines de Nancy et que l'école de commerce de Nancy. Donc il y aura là un lieu de mutualisation des pratiques et des savoirs sur un même campus.

De la même manière nos écoles plus généralement ont un rôle important à jouer au sein des communautés universitaires qui ont été mises en place par la loi de Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'enseignement supérieur. Tout ce qui concourt finalement à décloisonner les formations et

les enseignements concourt à l'émergence de cette capacité d'innovation qui est finalement le cœur, la marque de fabrique en quelque sorte du design et du design Français.

Mais au-delà de la question des écoles et de l'enseignement supérieur, la culture du design doit toucher un large public. Je pense évidemment à ces lieux qui permettent de diffuser la culture du design à un large public, que ce soient les festivals consacrés au design qui se développent, bien sûr la Cité du design à Saint-Etienne, la Biennale, Le Lieu du Design à Paris, la Cité de la Mode et du Design, Design Parade à la villa Noailles, Designer's Days en Ile-de-France, nous devons aller encore plus loin et nous avons la chance en France d'avoir un territoire qui est très bien couvert avec des collections de design extrêmement riches.

Nous devons donc favoriser la diffusion de ces collections surtout sur le territoire national. Nous avons par exemple les collections du Centre Pompidou, du Centre national des arts plastiques (CNAP), Les Arts Décoratifs. Frédéric Beuvry a souligné leurs qualités tout à l'heure, elles doivent être accessibles au plus grand nombre, elles doivent donc être connues pour que la curiosité saisisse et incite ainsi le plus grand nombre de nos concitoyens à aller les voir. Elles appartiennent à tous. Elles font partie des collections nationales de l'Etat et à ce titre elles sont l'un des ferments de notre citoyenneté.

Donc pour compléter l'offre d'exposition, pour l'instant sur beaucoup d'expositions temporaires et l'offre de manifestation qui permettent de partager ponctuellement la culture design, nous pourrions envisager, nous allons y travailler ensemble, la création d'une plateforme du design. Cette plateforme permettrait d'exposer en permanence une partie de ces collections. Et il y aurait un relais numérique évidemment de ce projet qui serait assuré par le portail design qui rassemble déjà ces collections. Je vais donc demander aux établissements qui relèvent du Ministère, qui travaillent en coordination bien sûr avec la DGCA de me faire des propositions pour que chacun puisse apporter ses collections, son savoir-faire propre tout en créant des liens entre l'établissement d'origine et la plateforme.

Parce que la circulation des œuvres me tient particulièrement à cœur, je veux aussi que nous réfléchissions ensemble à un système d'exposition mobile qui se déplacerait ainsi dans des lieux variés. Et on pourrait, par exemple, penser à une péniche qui utiliserait la richesse de notre réseau de voies navigables qui est le premier d'Europe pour mettre en contact du design dans un lieu assez ludique et tous les territoires et tous les publics, ce qui va encore renforcer la dimension interministérielle puisqu'il va falloir faire intervenir Frédéric Cuvillier, ministre délégué auprès du ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche. C'est une bonne chose.

En encourageant la culture du design en France, nous devons toujours garder à l'esprit, et ça a été aussi un point important du rapport, le fait que le design, c'est avant tout des créateurs, et donc des designers. La défense de la création et des créateurs fait partie des missions essentielles du ministère de la Culture et de la Communication et donc je souhaite que la dimension sociale du statut de créateur soit bien prise en compte dans le domaine du design.

La réforme du régime de protection sociale des artistes auteurs qui concerne une partie des designers est l'occasion de prendre en compte la situation des designers indépendants. Un rapport m'a été remis, vous le savez, récemment, ainsi qu'à Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé et à Bernard Cazeneuve, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget. Un rapport qui traite spécifiquement de cette question. Ce rapport va être publié dans les prochains jours, il fait des propositions sur l'extension du régime d'artiste auteur aux designers indépendants. Aujourd'hui ils n'y sont pas rattachés, mon ambition c'est que ce régime soit celui de l'ensemble des créateurs d'œuvres de l'esprit, et je souhaite donc mettre fin à une distinction entre ceux qui travaillent en deux dimensions, et ceux qui travaillent en trois dimensions.

Ceux qui travaillent en deux dimensions évidemment ce sont les graphistes, ce sont les designers-textile, et les autres, ce sont les designers-produit et environnement. Les designers-graphique et textile indépendants relèvent du régime des artistes auteurs, ce sont donc plus de vingt mille designers qui peuvent depuis cette année bénéficier du dispositif de formation continue que vous avez évoqué qui est abrité par l'AFDAS pour des formations, que ce soient des formations générales ou des formations spécialisées. C'est donc mis en place depuis le 1^{er} janvier de cette année. La mise en place de ce fonds de formation était extrêmement attendue par les professionnels qui en ont salué la mise en œuvre et je veux insister sur le fait que l'alliance des designers est totalement partie-prenante au conseil de gestion de ce fonds de formation. Les designers indépendants qui sont des designers-produit ou d'environnement qui entreront dans le régime des artistes auteurs pourront donc eux-aussi en bénéficier. Enfin je souhaite avec Arnaud Montebourg favoriser une meilleure prise en compte des

besoins de formation professionnelle continue des designers au titre des autres fonds de formation dont ils peuvent relever lorsqu'ils sont salariés ou professions libérales.

Dans quelques semaines va s'engager la concertation, même avant quelques semaines, avec les organisations professionnelles, elle va nous permettre de valider les propositions qui seront un plus dans le projet de loi sur la création que je présenterai au Conseil des Ministres en début d'année prochaine.

Enfin, et Alain Cadix là encore l'a souligné, le design, c'est aussi une innovation qui n'est pas une innovation technologique, pas seulement une innovation technologique, c'est un secteur extrêmement prometteur que nous devons valoriser. Je l'ai dit sous forme de boutade mais c'est vrai que la formule, je crois qu'elle est très juste, il n'y a pas de redressement productif sans redressement créatif. Et les rendez-vous du Design que nous avons lancé en mars dernier ont pour but de favoriser les débats entre les designers et les entrepreneurs, vous en avez eu deux exemples ce matin, rapprocher l'entreprise et la création à l'instar de ces couples designers-entrepreneurs qui nous ont été présentés, c'est mon ambition en tant que ministre de la Culture et de la Communication.

Le ministère de la Culture et de la Communication ne s'arrête pas aux frontières de l'art, même si les frontières de l'art sont mouvantes. Et donc je suis extrêmement sensible, extrêmement mobilisée sur cette question du design, sur cette question des process industriels, sur la question du poids économique de la création pour irriguer l'ensemble des secteurs de notre économie productive.

Le design, ce sont les objets, les espaces, les process qui peuvent bousculer, bouleverser notre quotidien, notre cadre de vie, et nous devons donc les faire connaître à travers la diffusion de la culture design. Le design ce sont des métiers aussi dont nous devons accompagner la formation et l'épanouissement, ce sont des créateurs qu'il faut soutenir, c'est un secteur innovant qu'il faut encourager, mais ce sont aussi des principes qui font la réputation de nos designers à travers le monde et que nous devons mettre en valeur.

Et c'est l'ambition de la charte « Haute Qualité Design » que je vous propose d'imaginer ensemble. Cette charte permettrait d'instaurer durablement des pratiques exemplaires en matière de design, en matière de commande de design tout d'abord évidemment dans les établissements publics. Un label donc « Haute Qualité Design » pourrait être créé en partenariat avec les organisations professionnelles pour qualifier la politique menée par les collectivités locales, par exemple, par les entreprises partenaires exemplaires en la matière.

L'exemplarité, elle doit commencer bien sûr par la sphère publique. Nous devons être tout d'abord nous-même irréprochables avant de donner des leçons, des appels à d'autres et surtout pour lancer un mouvement afin que ces bonnes pratiques, ces belles pratiques s'installent partout. La question à laquelle répondent tous les designers finalement est la suivante : « Comment voulons-nous vivre ? » Pour Charlotte Perriand, le design c'était « la recherche d'un art de vivre en accord avec son temps. »

C'est donc une véritable mission d'intérêt général. Et c'est pour ça que nous devons ensemble porter une politique ambitieuse, une politique nationale, une politique volontariste pour que grâce à l'industrie les nouveaux usages de demain, la beauté de ces nouveaux usages, soient rendus accessibles au plus grand nombre et comme Andrée Putman ainsi « faire de belles choses pour tous ».

Je vous remercie.